

PERSPECTIVE DU MARCHÉ

RAPPORT SUR LE MARCHÉ CANADIEN DE L'ASSURANCE EN 2015

Contenu

1 SOMMAIRE

4 PRINCIPAUX TYPES DE GARANTIES

- 5 Assurance de dommages
- 8 Risques financiers et responsabilité professionnelle des administrateurs
- 9 Risques liés à l'utilisation d'Internet

10 LES MARCHÉS DE L'ASSURANCE, PAR SPÉCIALITÉ

- 11 Aviation
- 12 Énergie
- 13 Risques environnementaux
- 14 Assurances maritimes
- 15 Petites et moyennes entreprises
- 16 Crédit commercial
- 17 Risque politique et terrorisme

18 MARCHÉS DE L'ASSURANCE, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

- 19 Communications, médias et technologies
- 20 Construction
- 21 Institutions financières
- 22 Industrie forestière
- 23 Soins de santé et sciences de la vie
- 24 Industrie manufacturière
- 25 Industrie minière
- 26 Électricité et services publics
- 27 Organismes publics et éducation
- 28 Immobilier
- 29 Commerce au détail ou en gros
- 30 Transport et logistique

SOMMAIRE

Vous trouverez ci-dessous quelques éléments clés du *rapport sur le marché canadien de l'assurance 2015* de Marsh.

PRINCIPAUX TYPES DE GARANTIES

Assurance de dommages

- ▶ Après le niveau d'activité record connu en 2013 en matière de catastrophes au Canada, d'aucuns auraient cru que les assureurs canadiens chercheraient à faire preuve d'une discipline de souscription plus rigoureuse en 2014, tout en augmentant les tarifs et les niveaux de primes afin de compenser une partie des pertes record qu'ils ont subies – mais il n'en a pas été ainsi.
- ▶ Dans l'ensemble, 2014 a continué à ressembler plutôt à un « marché acheteur » au Canada, marqué par une approche globale incohérente de l'assurance de dommages dans le pays.
- ▶ En 2015, nous continuerons d'observer un niveau de concurrence raisonnable de la part des assureurs sur le marché de l'assurance responsabilité civile générale.
- ▶ Marsh prévoit que les tarifs d'assurance automobile personnelle demeureront relativement stables dans le pays, mais s'attend à ce que les assureurs soient contraints de donner suite à la promesse

de réduction des tarifs de 15 % faite par le gouvernement ontarien.

- ▶ Pour 2015, le marché de l'assurance de biens devrait demeurer stable pour la plupart des comptes de petites et moyennes entreprises. Vers la fin 2014, quelques assureurs essayaient d'obtenir des hausses de tarifs de l'ordre de 5 % pour ce segment de marché, mais comme il y a suffisamment de concurrence et de capacité dans ce marché en général, nous pourrions bien finir par voir des baisses modérées généralisées cette année.

Risques financiers et professionnels

- ▶ L'arrivée de Berkshire Hathaway sur le marché de l'assurance des administrateurs et dirigeants, avec son appétit pour les risques plus complexes et sa grande capacité, devrait entraîner une concurrence accrue en 2015.
- ▶ Les entreprises privées et les entreprises exposées aux valeurs mobilières canadiennes continuent de profiter d'une abondante capacité et de tarifs de prime stables.

- ▶ Les entreprises dont le profil de risque se détériore se verront probablement poussées à augmenter leur rétention de risque.
- ▶ Certaines entreprises continuent de considérer la police d'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants comme un filet de sécurité pour ce qui est de la responsabilité des administrateurs ou dirigeants relativement aux questions de pollution. Le transfert général du risque doit être considéré soigneusement, en tenant compte de sources de garantie plus génériques (comme les polices d'assurance environnement).

Cyberrisques

- ▶ Le marché de l'assurance des risques liés à la sécurité des réseaux et de l'information et à la confidentialité (cyberrisques) est demeuré stable en 2014.
- ▶ Nous prévoyons que les assureurs mettront l'accent sur l'obtention de données plus précises de la part de leurs assurés potentiels afin de mieux quantifier leurs cyberrisques, notamment en obtenant des

précisions sur les leçons apprises lors de sinistres passés et sur leur dépendance technologique, leurs accords d'externalisation de services essentiels et le volume de renseignements confidentiels qu'ils détiennent ou traitent.

- Nous prévoyons une augmentation de la demande d'assurance des cyberrisques en 2015, et il est probable que les entreprises qui en souscrivent chercheront à obtenir des montants de garantie plus élevés puisqu'ils continuent d'utiliser les technologies, de recueillir des volumes importants de données et d'externaliser une partie importante de leurs activités.

TYPES DE GARANTIES SPÉCIALISÉES

Aviation

- Les sinistres dans le segment mondial de l'assurance aérienne ont connu un creux historique, ce qui, combiné à une capacité excédentaire sur le marché, continue d'exercer une pression à la baisse sur les tarifs.
- Les niveaux de prix actuels devraient demeurer en 2015, étant donné l'abondante capacité de souscription et le profil de sinistre raisonnable du secteur de l'aviation.

Énergie

- La surabondance de capacité et l'absence de sinistres importants dans les installations continentales et marines continuent d'exercer une importante pression à la baisse sur les prix.
- L'assurance de la responsabilité civile couvrant les atteintes à l'environnement continue d'être une priorité, compte tenu des sinistres appréhendés et de l'attention du public et des médias.

Environnement

- Le marché de l'assurance environnement au Canada continue de croître, plus d'une douzaine d'assureurs offrant maintenant une protection pour un éventail de risques. Résultat : les tarifs de l'assurance environnement demeurent généralement stables comparativement à ceux de l'année précédente.
- Les nouveaux venus sur le marché de l'assurance environnement préféreront probablement se tenir à l'écart des risques plus complexes, y compris pour les placements transactionnels de plus longue durée, ce qui pourrait se traduire par des tarifs plus élevés.

Assurance maritime

- Le marché des assurances maritimes continue de connaître une capacité accrue, offrant aux entreprises de nouvelles options et des modalités hautement concurrentielles.
- Nous prévoyons que le marché des assurances maritimes continuera de connaître une capacité accrue, ainsi qu'une expansion et un élargissement de garanties en 2015.
- Comme le marché arrive à saturation, une certaine consolidation de marché au moyen d'acquisitions pourrait avoir lieu afin de consolider les prix et de générer de la croissance.

Petites et moyennes entreprises

- L'intérêt accru des assureurs pour le marché des PME entraîne une concurrence accrue et permettra probablement que les tarifs demeurent stables en 2015.
- Certaines entreprises pourraient connaître des hausses de tarifs liées aux risques catastrophiques qui n'étaient pas pris en compte auparavant dans l'établissement des prix.

Crédit commercial

- Le marché canadien de l'assurance crédit commercial devrait demeurer stable en 2015. Toutefois, cette capacité ne devrait pas avoir d'incidence sur les limites de crédit acheteur, car les assureurs ont habituellement une opinion semblable concernant ces limites difficiles et bien connues.
- Nous prévoyons une augmentation de la demande générique pour ce produit.

Risque politique et terrorisme

- Les tarifs d'assurance des risques politiques et de terrorisme devraient connaître une pression à la baisse en 2015, en partie en raison de la capacité accrue du marché.

Remarque : Pour ce qui est des divers secteurs du marché de l'assurance et des tendances en matière de risque pour chaque secteur, veuillez consulter la section du rapport sur les secteurs d'activité spécialisés.

PRINCIPAUX TYPES DE GARANTIES

- 5 Assurance de dommages
- 7 Risques financiers et responsabilité professionnelle des administrateurs
- 8 Risques liés à l'utilisation d'Internet

Assurance de dommages

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

Commentaires à propos du marché

Dans notre *Rapport sur le marché canadien de l'assurance de 2014*, nous disions que « le marché semble incertain quant à la marche à suivre pour l'avenir ». Après le niveau d'activité record connu en 2013 en matière de catastrophes au Canada, d'aucuns auraient cru que les assureurs canadiens chercheraient à faire preuve d'une discipline de souscription plus rigoureuse en 2014, tout en augmentant les tarifs et les niveaux de primes afin de compenser une partie des pertes record qu'ils ont subies – mais il n'en a pas été ainsi.

Le changement systématique attendu sur le marché ne s'est jamais concrétisé, malgré les conditions commerciales plus difficiles observées dans certains segments de marché. Cela dit, les assureurs se sont concentrés sur l'amélioration de la gestion de leur propre exposition générale au risque d'inondation, en apportant certains rajustements de taux et de rétention, particulièrement dans les zones inondables ayant une cote de récurrence de 100 ans dans tout le pays. Dans l'ensemble, 2014 a continué de plutôt ressembler à un « marché acheteur » au Canada, marqué par une approche globale incohérente de l'assurance de dommages au pays.

Comme en 2013, le Canada a eu son lot d'activité en matière de sinistres

catastrophiques en 2014, mais l'ampleur en a été bien moindre que celle connue l'année précédente. L'hiver très froid a généré plus que sa part de demandes d'indemnisation dans certaines provinces. Les Prairies ont subi plusieurs incidents d'inondations localisées pendant les mois d'hiver, et des incidents majeurs de tempête et de chute de grêle ont également causé des pertes considérables pendant la saison estivale. L'Ontario a subi des épisodes de vent et de pluie, ainsi que des tempêtes et des tornades au cours de l'été et vers la fin de l'automne et le début de l'hiver 2014. De plus, les Maritimes ont subi des épisodes d'ouragan pendant une saison des tempêtes 2014 par ailleurs très calme dans l'ensemble, mais aucun incident unique n'a eu l'ampleur de ceux connus l'année précédente ni n'a généré un aussi grand nombre de sinistres.

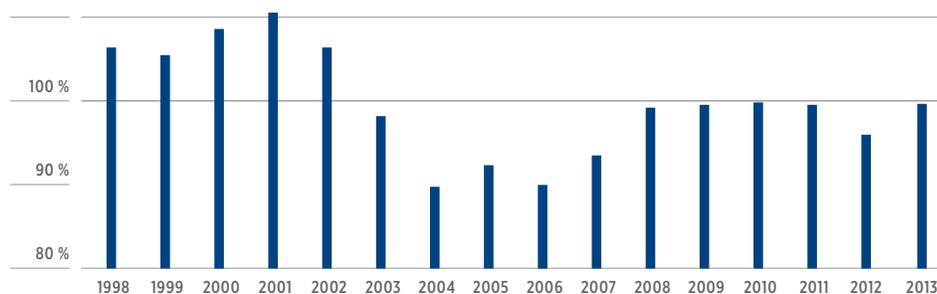
À l'échelle mondiale, les sinistres attribuables à des catastrophes naturelles

ont été au niveau le plus bas connu depuis 5 ans, même si le nombre d'événements s'est situé plus près de la moyenne sur 10 ans. Les événements les plus coûteux ont été les orages violents et les conditions météorologiques en découlant, survenus en juin en Europe, ainsi que les sinistres liés aux tempêtes printanières et aux tornades aux États-Unis.

Même si cette année relativement tranquille en matière de sinistres majeurs devrait permettre des résultats techniques raisonnables pour la plupart des assureurs canadiens, c'est le fait que certains grands assureurs se soient retirés de certains segments de marché de choix en 2013, particulièrement au Canada, qui a été inhabituel. Arch Canada s'est retirée du segment des gammes d'assurance des secteurs de l'énergie et des techniques, alors qu'Axis Canada s'est retirée du segment canadien de l'assurance de biens. Même si aucun de ces assureurs

FIGURE 1 | SECTEUR DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES AU CANADA
RATIO MIXTE

Source : AM Best Company; ISO et Insurance Information Institute Présenté par Marsh Canada Limitée.



ne souscrivait un volume d'assurance considérable dans ces secteurs, leur retrait de ces marchés met en lumière combien il est difficile, pour certains assureurs moins importants, de générer des rendements suffisants pour leurs actionnaires dans certains segments de marché au Canada. Il est possible que nous voyions un plus grand nombre de cas de ce genre à l'avenir.

Par contre, les capitaux propres sont demeurés abondants en Amérique du Nord, et certains ont afflué au Canada. En 2014, AWAC Canada a officiellement commencé à souscrire des risques au Canada, alors que Starr Tech est officiellement devenue un assureur autorisé au Canada et que Berkshire Hathaway est devenue plus active au pays, grâce à une équipe de souscripteurs locaux qui ont commencé en décembre à souscrire des risques ici. En fait, le ratio des capitaux et de la capacité disponibles par rapport aux primes souscrites se situe autour de 2,5 pour 1.

Tous ces facteurs ajouteront à la capacité disponible au pays pour 2015 et contribueront à maintenir un marché baissier.

Par ailleurs, l'augmentation des activités de fusion et acquisition observée chez les assureurs et les courtiers d'assurances au cours du dernier semestre de 2014 devrait se poursuivre en 2015. La première transaction de l'année a eu lieu moins d'un mois après le début de 2015, lorsqu'il a été annoncé que XL ferait l'acquisition de Catlin. Comme XL et Catlin ont toutes deux des exploitations solides au Canada, cette transaction pourrait donner lieu à une certaine réduction de capacité sur le marché canadien.

Par ailleurs, les coûts de réassurance et de traité continueront eux aussi de devenir plus concurrentiels d'une année à l'autre. La plupart des marchés dont les renouvellements de réassurance étaient en décembre ont connu une réduction importante, et nous comprenons que les grands réassureurs ont en général

connu un taux de réduction dans les deux chiffres pour plusieurs types de garanties, notamment pour l'assurance de biens et des risques d'ingénierie, catastrophiques et de crédit commercial, ainsi qu'une grande partie des assurances de tiers. Une capacité abondante était disponible pour tous les risques catastrophiques (vent, tremblement de terre et inondation) en Amérique du Nord, et nous prévoyons que ces économies seront répercutées sur les clients plutôt que d'être retenues par les assureurs.

Après une période de modération ou de stabilisation des crédits de taux offerts par les marchés, cette abondance de la capacité pourrait déboucher sur un nouveau cycle de baisses de tarifs. Les assureurs tenteront de maintenir ces baisses de taux dans une fourchette de 4 % à 7 %, mais pour les risques de meilleure qualité, ces baisses de taux seront plus substantielles.

Ce scénario ne se répétera toutefois pas dans tous les segments de marché. Les souscripteurs continueront d'examiner soigneusement les comptes comportant des sinistres légers. Par ailleurs, les risques liés aux chemins de fer, aux pipelines et à la pollution seront assujettis à une surveillance de gestion plus rigoureuse par la plupart des assureurs. Les prix pour les segments de marché moins importants, comme les raffineries, les sables bitumineux et certains risques des secteurs de l'énergie et des mines, continueront aussi d'être établis en conséquence.

Les risques de tremblement de terre en Colombie-Britannique et au Québec seront eux aussi examinés soigneusement; et même si les hausses de tarifs peuvent être un peu plus modérées que celles que nous avons connues au cours des deux ou trois dernières périodes de renouvellement, on portera attention au niveau de rétention. Les risques d'assurance habitation continueront également d'être une catégorie difficile pour certains assureurs et par conséquent, la possibilité de baisses de tarifs, particulièrement pour l'assurance de biens, sera beaucoup plus limitée.

Pour les comptes canadiens qui ont des risques mondiaux, nous croyons les prix pour l'assurance des risques catastrophiques demeureront concurrentiels et que de nombreux risques pourront bénéficier de baisses de tarifs pour leur exposition au vent et aux tremblements de terre. Ce qui devient plus important dans le monde entier est la conformité à la réglementation locale relativement à tous les placements d'assurance, agréés ou non. Dans certains cas, respecter la conformité à la réglementation locale aura une incidence sur le temps nécessaire pour mettre ces programmes en place, ainsi que sur la capacité que certains marchés peuvent offrir.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Un marché de l'assurance responsabilité civile générale raisonnablement concurrentiel

En 2015, nous continuerons d'observer un niveau de concurrence raisonnable de la part des assureurs sur le marché de l'assurance responsabilité civile générale. Le segment moins important des moyennes entreprises – avec des primes de l'ordre de 25 000 \$ à 100 000 \$ – sera particulièrement concurrentiel et pourrait connaître les baisses de tarifs les plus substantielles. Pour les gros comptes, les baisses seront relativement modestes, étant donné que les assureurs ont le sentiment d'avoir accordé les crédits appropriés pour les types de risques auxquels ces clients sont exposés.

Pour l'assurance environnement, aérienne et maritime, le marché demeure très concurrentiel et des baisses supplémentaires seront offertes aux comptes de meilleure qualité.

Pressions gouvernementales concernant la réduction des tarifs de l'assurance automobile

La catégorie d'assurance automobile personnelle est très influencée par les résultats globaux par province. Dans l'ensemble, Marsh s'attend à ce que les tarifs d'assurance automobile personnelle demeurent relativement stables dans le pays, mais s'attend à ce que les assureurs soient contraints de donner suite à la promesse de réduction des tarifs de 15 % faite par le gouvernement ontarien.

Pour les grands parcs automobiles, les tarifs d'assurance automobile demeureront concurrentiels, mais seront grandement influencés par le rapport sinistres-primés de chaque compte.

En général, l'assurance automobile demeure le plus important segment du marché de l'assurance au Canada et par conséquent, les résultats sont susceptibles d'avoir une incidence substantielle sur les résultats globaux des assureurs et donc, sur leur façon de souscrire dans d'autres segments.

Les tarifs de l'assurance de biens demeureront stables

La capacité demeure abondante et plusieurs assureurs aimeraient augmenter leur segment d'assurance de biens.

À plusieurs occasions ces dernières années, nous avons entendu les assureurs et réassureurs de ce segment mentionner que les tarifs sont tombés en dessous de leurs taux techniques pour ce type de risque. Malgré ce fait, le marché demeure faible et les tarifs continuent de baisser.

En 2015, le marché de l'assurance de biens devrait demeurer stable pour la plupart des comptes de petites et moyennes entreprises. Vers la fin 2014, quelques assureurs essayaient d'obtenir des hausses de tarifs de l'ordre de 5 % pour ce segment de marché, mais comme il y a suffisamment de concurrence et de capacité dans ce

marché en général, nous pourrions bien finir par voir des baisses modérées généralisées cette année.

Pour les comptes de la tranche supérieure du marché des moyennes entreprises, ainsi que pour les grandes sociétés immobilières et les importants comptes industriels axés sur les techniques qui gèrent leurs risques, la concurrence et le dossier de sinistres donneront des résultats, mais le marché canadien sera très concurrentiel en 2015.

Un grand nombre d'entreprises ont dû procéder à une nouvelle souscription de leurs risques catastrophiques en 2014, particulièrement de leurs risques d'inondation. Ainsi, alors que ces activités se stabiliseront quelque peu en 2015, nous croyons que nous continuerons de voir certains marchés examiner leur exposition générale aux risques et rajuster les types de garanties et la capacité qu'ils offrent, particulièrement dans certaines parties de l'est de l'Ontario et du Québec, ainsi que dans la région de Vancouver. Les emplacements situés dans les zones inondables ayant une cote de récurrence de 100 ans continueront de subir une pression en faveur des rétentions plutôt que des tarifs, tout comme certaines parties de la ville de Vancouver continentale et de l'île de Vancouver, où certains assureurs chercheront à augmenter le niveau de rétention des risques de tremblement de terre.

PERSONNE-RESSOURCE :

DAVID MEW

Directeur national des placements

1 416 868-2139

david.mew@marsh.com

Risques financiers et responsabilité professionnelle des administrateurs

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Il y a eu très peu de changements au cours de la dernière année sur le marché de l'assurance de la responsabilité civile des administrateurs et dirigeants. Cela dit, l'arrivée de Berkshire Hathaway sur le marché, avec son appétit pour les risques plus complexes et sa grande capacité, devrait entraîner une concurrence accrue en 2015.

Les entreprises privées et les entreprises exposées aux valeurs mobilières canadiennes continuent de profiter d'une abondante capacité, ce qui donne un marché très compétitif et contribue à stabiliser les tarifs de prime. Toutefois, les entreprises dont le profil de risque se détériore se verront probablement poussées à augmenter leur rétention de risque.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Surabondance de capacité

On constate une surabondance de « jeune » capacité sur le marché, ce qui permet de garder les tarifs bas. Il faut continuer de mettre l'accent sur l'expérience de traitement des sinistres, l'établissement des prix, la flexibilité de la souscription et l'expérience globale sur le marché.

Responsabilité civile liée à la pollution

De nombreuses entreprises continuent de considérer la police d'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants comme un filet de sécurité pour ce qui est de la responsabilité des administrateurs ou dirigeants relativement aux questions de pollution. Un grand nombre d'assureurs offrent une protection très limitée, mais le transfert global du risque doit être considéré soigneusement, en tenant compte de sources de garantie plus génériques (comme les polices d'assurance environnement).

Augmentation des réclamations liées à l'opposition aux fusions

Les réclamations liées à l'opposition aux fusions instituées à l'encontre des sociétés visées ou acquérantes deviennent de plus en plus courantes aux États-Unis. Comme ces réclamations tendent à concerner des sujets de volume élevé et de faible gravité, il est préférable de les traiter au moyen d'une rétention de risque appropriée.

PERSONNE-RESSOURCE :

ANDREA ORVISS

Directrice du Service d'évaluation des risques financiers et professionnels pour la région de l'Ouest
1 604 443-3570
andrea.orviss@marsh.com

CAROLYN OLIVER

Directrice du Service d'évaluation des risques financiers et professionnels pour les régions du Centre et de l'Est
1 416 868-7074
carolyn.oliver@marsh.com

Risques liés à l'utilisation d'Internet

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
CYBERRISQUES	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Le marché de l'assurance des risques liés à la sécurité des réseaux et de l'information et à la confidentialité (cyberrisques) est demeuré stable en 2014. Il ne devrait pas arriver de capacité supplémentaire importante sur le marché en 2015 (certains assureurs une tendance à la hausse plus substantielle des tarifs avant de faire leur entrée sur le marché); en fait, nous prévoyons que la capacité pourrait se contracter légèrement pour certains secteurs (comme le commerce de détail). Cela dit, le Lloyd's devrait faire une percée plus importante sur le marché de l'assurance des cyberrisques, ce qui devrait aider le marché à demeurer concurrentiel pour la plupart des entreprises qui cherchent à obtenir une protection.

Nous prévoyons que les assureurs mettront l'accent sur l'obtention de données plus précises de la part de leurs assurés potentiels afin de mieux quantifier leurs cyberrisques, notamment en obtenant des précisions sur les leçons apprises lors de sinistres passés et sur leur dépendance technologique, leurs accords

d'externalisation de services essentiels et le volume de renseignements confidentiels qu'ils détiennent ou traitent.

Nous prévoyons une augmentation de la demande d'assurance des cyberrisques en 2015, et il est probable que les entreprises qui en souscrivent chercheront à obtenir des montants de garantie plus élevés puisqu'ils continuent d'utiliser les technologies, de recueillir

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Dépendance accrue à l'égard des technologies

À mesure que les entreprises continuent d'intégrer des technologies (y compris l'utilisation de divers nuages informatique et de plateformes mobiles) dans un grand nombre – sinon l'ensemble – de leurs activités, on voit émerger de nouveaux vecteurs d'attaque et de nouvelles vulnérabilités technologiques. Avec cette dépendance accrue, les entreprises sont exposées à une multitude de risques,

tant directement que par leur chaîne d'approvisionnement technologique.

Un marché fluide et dynamique

Malgré une croissance substantielle du marché de l'assurance autonome des cyberrisques, celui-ci demeure très petit par rapport au marché global de l'assurance de dommages. Ce fait, combiné à un certain nombre de récentes infractions de grande envergure, a abouti à un marché morcelé, dont l'appétit et la capacité augmentent constamment.

Contexte d'une menace en évolution rapide

Harmoniser la cybersécurité et le cadre de gouvernance d'une entreprise au contexte d'une menace en évolution rapide demeure un défi prioritaire pour la haute direction et le conseil d'administration. Même si la prévention constitue la meilleure défense, un objectif plus réaliste est la cyberrésilience – soit la capacité de reprise en subissant le moins de dommages possible lorsque les vulnérabilités sont corrigées.

PERSONNE-RESSOURCE :

GREG ESKINS

Directeur national du groupe d'expertise sur les cyberrisques au Canada
1 416 868-2768
gregory.eskins@marsh.com

LES MARCHÉS DE L'ASSURANCE, PAR SPÉCIALITÉ

- 11 Aviation
- 12 Énergie
- 13 Risques environnementaux
- 14 Assurances maritimes
- 15 Petites et moyennes entreprises
- 16 Crédit commercial
- 17 Risque politique et terrorisme

Aviation

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS - T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	BAISSE DE 0 % À 10 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
AVIATION	BAISSE DE 10 % À 20 %
ASSURANCE AÉRIENNE, DE LA COQUE, DES RISQUES DE GUERRE	AUGMENTATION DE 10 % À 20 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCES MARITIMES	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
FACULTÉS (MARITIMES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Les sinistres dans le segment mondial de l'assurance aérienne ont connu un creux historique, ce qui, combiné à une capacité excédentaire sur le marché, continue d'exercer une pression à la baisse sur les tarifs. Pour les acheteurs d'assurances aériennes générales – le segment le plus important du marché canadien des assurances aériennes – l'abondance de capacité à l'échelle nationale, combinée aux

plans de croissance agressifs de certains assureurs et de nouveaux joueurs sur le marché, a eu pour effet de maintenir la tendance à la baisse des tarifs en 2014.

Les niveaux de prix actuels devraient demeurer en 2015, étant donné l'abondante capacité de souscription et le profil de sinistre raisonnable du secteur de l'aviation.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Défis sur le plan de la différenciation

Sur le marché actuel de l'assurance, les entreprises ayant un bon rapport sinistres-primés auront de la difficulté à se différencier de celles dont le rapport sinistres-primés est mauvais en ce qui concerne les assurances aériennes.

Sinistres légers

À la suite des constantes baisses de tarifs, les assureurs procèdent à un examen en détail des sinistres légers qui étaient autrefois considérés comme « faisant partie des affaires ».

Sinistres plus difficiles à traiter

Dans le contexte actuel de bas tarifs, les assureurs adoptent une approche plus agressive en matière de gestion des sinistres. Par conséquent, les demandes d'indemnisation qui tombent dans les « zones grisées » sont refusées plus souvent que par le passé.

PERSONNE-RESSOURCE :

RICHARD DOHERTY

Directeur national du groupe d'expertise en aviation au Canada
1 416 349-4596
richard.doherty@marsh.com

Énergie

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 10 % À 20 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 10 % À 20 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

La surabondance de capacité et l'absence de sinistres importants dans les installations continentales et marines continuent d'exercer une importante pression à la baisse sur les prix. La capacité continue d'entrer sur le marché par l'intermédiaire de la réassurance, des nouveaux marchés et des investissements supplémentaires des marchés existants.

L'assurance des pertes d'exploitation indirectes (carence des fournisseurs) devient de plus en plus importante pour les sociétés d'énergie; toutefois, les assureurs sont vivement conscients de leur exposition générale aux risques et établissent des sous-limites de capacité en conséquence.

L'assurance de la responsabilité civile couvrant les atteintes à l'environnement continue d'être une priorité, compte tenu des sinistres appréhendés et de l'attention

du public et des médias. Par ailleurs, des produits de protection contre les cyberrisques sont en train d'être élaborés afin d'être mieux adaptés aux besoins du secteur de l'énergie.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Prix du pétrole

La baisse substantielle du prix du pétrole au cours du quatrième trimestre de 2014 commence à avoir des répercussions sur le secteur dans son ensemble. Une réduction des activités dans le secteur se répercutera certainement sur le montant de primes placées sur le marché, ce qui exacerbera la tension entre les cibles de croissance des assureurs et la pression à la baisse sur les tarifs. On observe déjà des répercussions économiques bien précises

dues à la chute de prix des produits de base. Les programmes de forage sont réévalués et, dans de nombreux cas, des coupures ont déjà été apportées aux budgets pour 2015. Par ailleurs, le flux d'investissements internationaux au Canada commence à s'atténuer, tant à cause des baisses de prix des produits de base que du sentiment de frustration entourant la volonté politique de faire avancer les projets.

Transport ferroviaire du pétrole

Le secteur continue de faire l'objet d'une surveillance accrue relativement au transport ferroviaire du pétrole. Les répercussions de la tragédie de Lac-Mégantic continuent de se faire sentir dans le secteur de l'assurance de la responsabilité civile. Le risque continue d'augmenter à mesure que les producteurs se tournent vers le transport ferroviaire comme solution de rechange en raison de l'engorgement des pipelines. Entre-temps, les assureurs supposent que la chaîne d'exposition potentielle retournera au producteur et par conséquent, demandent des renseignements plus précis de la part de tous les éléments de cette chaîne.

Gaz naturel liquide

De nombreux projets de gaz naturel liquide continuent de progresser, bien que lentement dans la plupart des cas, vers les premiers stades de développement. La délivrance de permis, la concession de licences et les enjeux politiques entravent la progression presque dans tous les cas. Cela dit, les marchés manifestent un empressement à souscrire ce risque et nous croyons que le marché de l'assurance sera accommodant à mesure que les projets passeront au stade de la construction proprement dite.

PERSONNE-RESSOURCE :

JODY DRAUDE

Directrice nationale du groupe d'expertise en énergie au Canada
1 403 476-3388
jody.draude@marsh.com



Risques environnementaux

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Le marché de l'assurance environnement au Canada continue de croître, plus d'une douzaine d'assureurs offrant maintenant une protection pour un éventail de risques. Résultat : les tarifs de l'assurance environnement demeurent généralement stables comparativement à ceux de l'année précédente.

En 2015, on s'attend à ce qu'un plus grand nombre d'assureurs entrent sur le marché de l'assurance environnementale au Canada; cependant, leur appétit pour le risque continuera de varier. Une concurrence plus étoffée et un plus grand choix permettront de contenir les primes et pourraient entraîner des baisses de tarifs de la part de certains assureurs lors du renouvellement. Les nouvelles polices accordant des garanties spécialisées élargiront aussi l'attrait de l'assurance de la responsabilité civile couvrant les atteintes à l'environnement.

Les nouveaux venus sur le marché de l'assurance environnement préféreront probablement se tenir à l'écart des risques plus complexes, y compris pour

les placements transactionnels de plus longue durée, ce qui pourrait se traduire par des tarifs plus élevés. Le nombre de demandes d'indemnisation présentées continuera probablement d'augmenter étant donné le niveau relativement élevé d'activités transactionnelles et les normes plus rigoureuses. De plus, la demande en matière d'assurance responsabilité liée à la pollution dans le cas de grands et moyens projets de construction continuera de croître, particulièrement pour les projets auxquels participe le gouvernement.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Normes de dépollution rigoureuses

Les changements dans les normes de dépollution de l'ensemble du pays provoqueront une augmentation du nombre de demandes d'indemnisation liées à l'assurance environnement, ce qui rendra plus difficile à l'avenir l'obtention d'une protection dans ce domaine.

Terrains intercalaires en zones urbaines ou suburbaines

L'évolution des modèles de développement en faveur des terrains intercalaires en zones urbaines ou suburbaines – utilisation de terrains vacants à des fins de construction et de développement dans une zone construite – aura pour effet d'augmenter pour les promoteurs immobiliers le potentiel de risque pour l'environnement.

Esprit créatif et attitude offensive des organismes de réglementation

Les organismes de réglementation environnementale manifestent un esprit plus créatif et une attitude plus offensive dans leurs efforts pour trouver des coupables qui ont à payer les coûts de dépollution. En particulier, ils sont prêts à relancer personnellement les administrateurs et les dirigeants si l'entreprise est en faillite ou par ailleurs incapable d'assumer les coûts de dépollution. Cette tendance peut avoir une incidence sur la possibilité d'obtenir certains types d'assurance, notamment l'assurance environnement et l'assurance de la responsabilité civile des administrateurs et dirigeants.

PERSONNE-RESSOURCE :

GEORGE BOIRE

Directeur national du groupe d'expertise en risques environnementaux au Canada
1 416 349-4971
george.boire@marsh.com

Assurances maritimes

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
ASSURANCE CORPS DE NAVIRE	BAISSE DE 0 % À 10 %
RESPONSABILITÉ CIVILE MARITIME	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
MARCHANDISES TRANSPORTÉES PAR VOIE MARITIME	BAISSE DE 0 % À 10 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Le marché des assurances maritimes continue de connaître une capacité accrue, offrant aux entreprises de nouvelles options et des modalités hautement concurrentielles. Même si les baisses de tarifs accordées pour les cinq dernières années pour les renouvellements commencent à se stabiliser pour les clients que les assureurs considèrent comme étant de nouvelles occasions, la concurrence est féroce.

Nous prévoyons que le marché des assurances maritimes continuera de connaître une capacité accrue, ainsi qu'une expansion et un élargissement de garanties en 2015. Le regroupement en programmes de différentes gammes d'assurance demeurera une stratégie de placement active pour les plus grands assureurs, tandis que les joueurs de marchés de niche travailleront à développer leur créneau de risques spécialisés, à augmenter leur capacité et à élargir leur offre. Comme le marché arrive à saturation, une certaine

consolidation de marché au moyen d'acquisitions pourrait avoir lieu afin de consolider les prix et de générer de la croissance.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Assurance protection et indemnisation – marché fixe

Les solutions de marché fixe offertes en remplacement des clubs de protection et d'indemnisation continuent de gagner du terrain, certaines pouvant offrir des montants de garantie allant jusqu'à 500 millions de dollars, ce qui renforce leur capacité à attirer les clients hors des clubs. Pendant ce temps, les clubs continuent de hausser leurs prix en général, quoique moins que par les années passées. Les prix de la réassurance de groupe chuteront d'environ 20 % en 2015. Par ailleurs, les clubs se diversifient en offrant d'autres types de garanties, comme l'assurance de

la coque, traditionnellement offertes par le marché fixe, comme moyen d'améliorer leur proposition de valeur.

Risques liés au transport de marchandises par des méganavires

Les nouveaux navires de transport de marchandises d'une capacité de charge de plus de 18 000 EVP (équivalents vingt pieds) sont fantastiques pour déplacer des marchandises à moindre coût et avec un moindre impact sur l'environnement, mais ils représentent également une accumulation massive de valeurs en cas de sinistre. Alors que le conteneur moyen transporte des marchandises d'une valeur de 25 000 \$ US, la valeur accumulée des marchandises à bord de ces nouveaux navires pourrait dépasser les 450 millions de dollars américains. Le volume accru des conteneurs sur un navire particulier ajoute également à la complexité de traitement, comme dans les cas de demandes d'indemnisation pour avarie commune, et pourrait générer une accumulation imprévue de valeurs pour les assureurs de marchandises qui assurent plusieurs clients différents dont les marchandises se trouvent sur un même navire.

Compétence de l'équipage

La dotation en personnel d'opérations maritimes demeure un défi pour le secteur, et lorsqu'il y a un fort taux de roulement de l'équipage ou un équipage inexpérimenté, le risque de sinistre est augmenté. Les assureurs déploient beaucoup plus d'efforts qu'auparavant pour connaître et mieux comprendre le processus de gestion derrière les navires qu'ils assurent.

PERSONNE-RESSOURCE :

RON ELDRIDGE

Directeur national du groupe d'expertise en coque d'avion au Canada
1 416 349-4776
ron.eldridge@marsh.com

Petites et moyennes entreprises

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCES MARITIMES	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Habituellement, les petites et moyennes entreprises (PME) ont une moins grande concentration de biens matériels dans un même emplacement, ce qui limite pour la plupart des assureurs, dans ce segment de marché, le besoin de se réassurer. Cela isole partiellement le marché des PME des fortes variations de tarifs résultant de la fluctuation des marchés mondiaux de la réassurance et de l'incertitude due aux renouvellements attendus des traités conclus à la suite des importants sinistres causés par les catastrophes. L'intérêt accru des assureurs pour le marché des PME entraîne une concurrence accrue et permettra probablement que les tarifs

demeurent stables en 2015. Toutefois, certaines entreprises pourraient connaître des hausses de tarifs liées aux risques catastrophiques qui n'étaient pas pris en compte auparavant dans l'établissement des prix.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Responsabilité civile des administrateurs et dirigeants

Les conditions macroéconomiques difficiles exercent une pression sur la stabilité financière des PME, ce qui a pour

effet d'augmenter l'intérêt pour l'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants pour les sociétés fermées visant à atténuer le potentiel d'insolvabilité. Il y a aussi un intérêt accru pour l'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants de sociétés fermées. Cet intérêt est en partie attribuable à l'inclusion d'extensions de garantie pour la responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi, ce qui peut protéger les entreprises contre les frais de défense, ou les règlements ou jugements en leur défaveur dans les cas de « congédiement injustifié » ou d'allégations de discrimination pouvant découler de mesures comme les réductions de personnel et les mises à pied.

Assurance responsabilité civile des entrepreneurs et des consultants

On remarque une augmentation des demandes de renseignements sur l'assurance responsabilité civile professionnelle de la part de petites entreprises fournissant des services à titre d'entrepreneurs ou de consultants auprès de grandes firmes de services professionnels. Cette tendance semble due au désir des grandes entreprises d'avoir recours à l'impartition plutôt que d'affecter du personnel à temps plein à certains projets.

Assurance des risques de chutes par glissade ou faux pas

Il semble que de plus en plus de chutes par glissade ou faux pas mènent à des litiges, ce qui se traduit par une augmentation des sinistres déclarés au titre de polices d'assurance responsabilité civile des entreprises, et ce, dans plusieurs types d'industries.

PERSONNE-RESSOURCE :

SARAH LOGAN

Directrice nationale du groupe d'expertise en solutions d'assurance et de gestion de risques pour les petites et moyennes entreprises au Canada
1 416 349-3557
Sarahjaye.logan@marsh.com

Crédit commercial

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
CRÉDIT COMMERCIAL	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Le marché canadien est attrayant pour les nouveaux venus, et plusieurs assureurs ont obtenu des permis d'exercice locaux ou tentent d'en obtenir un à brève échéance. Grâce à cette nouvelle capacité, le marché de l'assurance crédit commercial devrait demeurer stable en 2015. Toutefois, la capacité ne devrait pas avoir d'incidence sur les limites de crédit acheteur, car les assureurs ont habituellement une opinion semblable concernant ces limites difficiles et bien connues.

Nous prévoyons une augmentation de la demande générique pour ce produit. De nombreuses entreprises canadiennes constatent les avantages du produit, qui s'étendent à bien plus qu'un transfert de pertes au volume de ventes à la hausse, au financement, aux renseignements de solvabilité, à l'allongement des délais de paiement, aux évaluations par des tiers, etc.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Indisponibilité des garanties

Certains pays et acheteurs ou sociétés de contrepartie clés demeurent non assurables, par exemple la Russie.

Fréquence des sinistres

Certains pays et secteurs continuent d'avoir des niveaux accrus de risque et une fréquence élevée de sinistres, ce qui se répercute à la fois sur la disponibilité des garanties et des tarifs.

Chute des prix du pétrole et du gaz

La baisse des prix du pétrole et du gaz a contribué à augmenter les risques de contrepartie dans le secteur de l'énergie. Toutefois, les assureurs continuent de considérer le secteur de l'énergie comme un domaine propice

PERSONNE-RESSOURCE :

ANDREW LEONARD

Directeur national du groupe d'expertise en crédit commercial et en risques politiques au Canada
1 514 285-4720
andrew.leonard@marsh.com



Risque politique et terrorisme

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
RISQUE POLITIQUE ET TERRORISME	BAISSE DE 0 % À 10 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Les tarifs d'assurance des risques politiques et de terrorisme devraient connaître une pression à la baisse en 2015, en partie en raison de la capacité accrue du marché. Cette capacité accrue et la disponibilité d'un plus grand nombre de solutions du secteur privé (par exemple, en dehors d'Exportation et Développement Canada) favorisent des tarifs plus concurrentiels pour les garanties d'assurance des risques politiques et de terrorisme. Par ailleurs, la demande générique d'assurance des risques politiques et de terrorisme devrait augmenter en 2015.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Indisponibilité des garanties

Certains pays demeurent non assurables, comme la Russie, l'Ukraine, etc.

Incertitude entourant les programmes gouvernementaux

Le risque que le gouvernement américain décide de ne pas proroger la Terrorism Risk Insurance Program Reauthorization Act (TRIPRA) en décembre 2014 a incité un grand nombre d'entreprises à se procurer une assurance autonome du risque de terrorisme.

Risque et sensibilisation accrus

La demande de garanties d'assurance des risques politiques et de terrorisme continue d'augmenter. De plus, les entreprises se tournent de plus en plus vers les assureurs du secteur privé.

PERSONNES-RESSOURCES :

ANDREW LEONARD

Directeur national, Crédit commercial et risque politique

1 514 285-4720

andrew.leonard@marsh.com

MARCHÉS DE L'ASSURANCE, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

- 19 Communications, médias et technologies
- 20 Construction
- 21 Institutions financières
- 22 Industrie forestière
- 23 Soins de santé et sciences de la vie
- 24 Industrie manufacturière
- 25 Industrie minière
- 26 Électricité et services publics
- 27 Organismes publics et éducationn
- 28 Immobilier
- 29 Commerce au détail ou en gros
- 30 Transport et logistique

Communications, médias et technologies

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
FACULTÉS (MARITIMES)	BAISSE DE 0 % À 10 %

The above represents the typical rate change at renewal for average/good risk profiles.

Commentaires à propos du marché

Il existe une importante surcapacité sur le marché des assurances risques divers pour les entreprises qui œuvrent dans les communications, les médias et les technologies, particulièrement en raison de nouveaux joueurs qui créent de la concurrence en ce qui concerne les garanties et les primes. Résultat : en 2015, on anticipe peu de changements dans la protection, les rétentions, les tarifs et les primes.

Les assureurs accordent une plus grande attention à la modélisation des risques catastrophiques pour l'assurance de biens, particulièrement en ce qui a trait aux inondations et aux tremblements

de terre, ce qui donne lieu à des rétentions de risques plus élevées dans certaines régions. Par ailleurs, certains assureurs précisent que les cyberrisques sont exclus des garanties vol et détournement et responsabilité civile générale des entreprises pour les entreprises de communication, de médias et de technologie.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Augmentation des activités de fusion et acquisition (F&A)

Des entreprises qu'on ne considérerait pas habituellement comme des entreprises

de technologie mettent au point des produits et services pour les médias sociaux, les services bancaires mobiles, et l'« Internet des objets ». Cette convergence favorise une augmentation des fusions et acquisitions et entraîne un besoin de couvertures d'assurance bonifiées.

Données volumineuses

L'intérêt accru pour les données volumineuses, couplé à l'augmentation du volume de renseignements stockés « dans le nuage », cause une augmentation du degré d'attention accordée à la confidentialité des données et à la cybersécurité. Les entreprises de communication, de médias et de technologie se concentrent sur l'analyse de leurs obligations contractuelles, en gérant les tiers qui ont accès aux renseignements et en établissant des plans de gestion de crise et d'intervention en cas d'incident.

Infonuagique

L'utilisation accrue du « nuage » pour stocker des données a incité les entreprises de communication, de médias et de technologie à effectuer des analyses plus détaillées des risques de pertes d'exploitation et de pertes d'exploitation indirectes (carence des fournisseurs), afin de déterminer l'incidence de pannes technologiques ou de défaillances de logiciel sur leurs revenus ou leurs dépenses.

PERSONNE-RESSOURCE :

MICHAEL PETERSEN

Directeur national du groupe d'expertise en communications, médias et technologie au Canada
1 613 725-8229
michael.e.petersen@marsh.com

Construction

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
CAUTIONNEMENT	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ GLOBALE DE CHANTIER	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DES CHANTIERS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Les entreprises de construction devraient voir la tendance vers des tarifs de cautionnement généralement stables se poursuivre en 2015. Les nouveaux venus sur le marché de l'assurance construction, particulièrement ceux des États-Unis, joints aux assureurs traditionnels du marché national, devraient favoriser une augmentation de la capacité disponible. Les cautionnements d'entreprise ou de gros contrats, les placements de partenariats publics-privés et les cautionnements de liquidités devraient favoriser la croissance sur le marché de l'assurance construction.

Les tarifs de l'assurance construction devraient demeurer stables dans l'avenir prévisible. La capacité est facilement

disponible sur le marché, grandement stimulée par les nouveaux venus de l'étranger, arrivant de Londres et des États-Unis.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Changement des approches d'exécution de projets (partenariats publics-privés)

De plus en plus, les gouvernements de tous les paliers établissent des partenariats avec des entreprises du secteur privé pour la réalisation de leurs gros projets complexes d'infrastructures. Compte tenu des avantages financiers et autres avantages de

cette approche, cette tendance devrait se poursuivre en 2015 et par la suite.

Défis posés aux moyennes entreprises de construction

Le récent déclin du prix du pétrole cause une certaine incertitude concernant les possibilités de croissance pour les projets de construction des entreprises de taille moyenne. Un ralentissement éventuel entraînera une hausse des pertes et des faillites potentielles pour certaines moyennes entreprises de construction.

Utilisation plus répandue des cautionnements

Avec les récents changements survenus dans le contexte économique, les cautionnements deviennent une solution de rechange attrayante aux lettres de crédit pour garantir l'exécution des obligations (par exemple, aux obligations en matière de remise en état). Les cautionnements permettent de libérer les fonds associés aux lettres de crédit traditionnelles.

PERSONNE-RESSOURCE :

PATRICK BAKER

Directeur national du groupe d'expertise en construction au Canada
1 416 349-4430
patrick.w.baker@marsh.com

Institutions financières

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	BAISSE DE 0 % À 10 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE (ERREURS ET OMISSIONS)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
CAUTIONNEMENT D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES/CRIME INFORMATIQUE (CYBERCRIME)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

En 2015, la pression à la hausse sur les tarifs devrait se poursuivre, mais surtout pour les tranches d'assurance de première ligne. Pour les institutions financières dont l'historique des sinistres est favorable et dont le profil de risques est stable ou s'est amélioré, les tarifs d'assurance complémentaire devraient demeurer concurrentiels. Les tarifs pour les garanties de type A d'assurance des administrateurs et dirigeants devraient eux aussi demeurer concurrentiels, étant donné l'abondante capacité pour l'assurance des administrateurs et dirigeants sur le marché. Toutefois, l'assurance erreurs et omissions (responsabilité civile professionnelle) continuera de constituer un défi pour les institutions financières et les assureurs continueront de solliciter des

hausse de tarifs et de franchises afin de réduire leur risque.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Risques liés à l'utilisation d'Internet

Les cas d'accès frauduleux aux justificatifs d'identité des fournisseurs par des pirates informatiques ont contribué à sensibiliser les entreprises au fait que bien qu'elles puissent externaliser certaines de leurs fonctions ou activités à des fournisseurs, elles ne peuvent pas en faire autant pour leurs risques. Par ailleurs, l'adoption accrue de programmes de type « apportez votre équipement personnel de communication » (AVEC) et l'utilisation des médias sociaux ont complexifié encore davantage les risques liés à l'utilisation d'Internet et à

la confidentialité des données auxquels sont confrontées les entreprises, étant donné qu'ils comportent un risque d'atteinte grave à leur marque et à leur réputation. Nous croyons que les produits de protection contre les risques liés à l'utilisation d'Internet (ou cyberrisques) continueront d'être activement recherchés par les institutions financières en 2015 et par la suite.

Réglementation accrue

La réglementation accrue et le coût de la conformité continueront de poser des défis aux institutions financières canadiennes en 2015. L'activité de réglementation à l'échelle mondiale s'est poursuivie sans relâche et, pour les institutions financières qui souscrivent de l'assurance administrateurs et dirigeants ou erreur et omission (responsabilité civile professionnelle), les bonifications de garanties couvrant les enquêtes réglementaires continueront d'évoluer et varieront d'un assureur à l'autre.

Cartographie des risques

Pour une entreprise, l'efficacité du programme d'assurances autour des formes de risques traditionnels et en évolution est primordiale. Au cours des dernières années, nous avons constaté que les institutions financières clientes recouraient de plus en plus à la cartographie des scénarios de risques pour définir les points faibles de leur programme d'assurances, améliorer leur certitude de perception des paiements et soutenir leurs initiatives de gouvernance interne. Un des résultats positifs d'une telle analyse est une correspondance plus étroite entre les risques opérationnels et les risques assurés, un facteur clé pour de nombreuses institutions financières.

PERSONNE-RESSOURCE :

SUSAN FINBOW

Directrice nationale du groupe d'expertise en institutions financières au Canada
1 416 868-7170
susan.k.finbow@marsh.com

Industrie forestière

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 0 % À 10 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	BAISSE DE 0 % À 10 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	BAISSE DE 0 % À 10 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	BAISSE DE 0 % À 10 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCES MARITIMES	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
FACULTÉS (MARITIMES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Dans l'ensemble, les tarifs d'assurance de biens pour le secteur forestier devraient demeurer stables en 2015; toutefois, il pourrait y avoir des hausses de tarifs pour d'autres types de garanties. Les franchises devraient aussi continuer d'augmenter. L'amélioration des conditions du marché a permis à de nombreuses entreprises d'augmenter leurs revenus, ce qui a incité certains assureurs de dommages de réduire leurs tarifs tout en maintenant les niveaux de primes.

Après s'être complètement retirés du secteur primaire de l'assurance des scieries en 2011 et 2012, les assureurs canadiens ont connu un regain de capacité manifeste. Toutefois, l'assurance dans le secteur des scieries au Canada est en grande partie souscrite par des assureurs européens. Les entreprises intégrées de plus grande taille ayant des actifs de pâtes et papier continuent d'être privilégiées par les assureurs, malgré un réinvestissement plutôt limité de capitaux dans un grand nombre de ces exploitations.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Coûts de la protection

Les tarifs de l'assurance de biens seront encore à la hausse en raison de la concurrence limitée, ce qui continuera d'exercer une pression sur les entreprises d'exploitation forestière. Les coûts associés à la prévention des sinistres, particulièrement pour la gestion de la poussière, seront un élément constitutif des frais globaux de gestion de risques.

Risques liés à la pollution pour les administrateurs et dirigeants

La récente tendance à tenir les administrateurs et dirigeants personnellement responsables à l'égard des incidents de pollution a entraîné un intérêt accru pour les polices d'assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants offrant une garantie complémentaire de type A d'assurance de carence.

Capacité limitée

Même si le secteur forestier représente une catégorie de couverture respectable pour les assureurs canadiens de biens, il existe une capacité locale limitée d'assurance des biens des entreprises pour les risques forestiers. Dans la majorité des cas, la capacité continuera d'être fournie par le marché de Londres.

PERSONNE-RESSOURCE :

KEN MCISAAC

Directeur national du groupe d'expertise sur l'industrie forestière au Canada
1 604 443-3508
ken.mcisaac@marsh.com

Soins de santé et sciences de la vie

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE ESSAIS CLINIQUES	BAISSE DE 0 % À 10 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Le marché des assurances pour les risques du secteur des soins de santé devrait demeurer stable en 2015. Les assureurs continueront d'accorder une attention accrue aux pratiques de gestion des risques, afin de réduire les réclamations potentielles. Les pratiques de gestion des risques visant la promotion de la sécurité des patients et résidents devraient présenter un intérêt particulier. Le marché de l'assurance responsabilité civile pour le préjudice lié à la faute professionnelle médicale est relativement limité au Canada, même si nous avons constaté la création d'une certaine capacité nouvelle en 2014 et prévoyons que cette tendance devrait se poursuivre en 2015.

Le marché canadien a connu une arrivée en masse de nouvelle capacité d'assurance visant les entreprises du secteur des sciences de la vie, particulièrement par l'intermédiaire du Lloyd's et du marché de Londres. En 2015, le marché devrait demeurer faible en raison de l'abondante capacité. Les prix continueront de baisser et des bonifications de garanties seront offertes afin de maintenir les niveaux de primes dans ce qui est en train de devenir un bassin sectoriel réduit au Canada.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Atteintes à la sécurité des réseaux

Les risques liés aux atteintes à la sécurité des réseaux continuent d'être une préoccupation importante pour les fournisseurs de soins de santé, qui explorent activement des façons de transférer ce risque grandissant aux assureurs.

Risque réglementaire

Les entreprises de soins aux aînés sont maintenant tenues de satisfaire à des exigences réglementaires relativement à des éléments de contrôle des risques comme la protection incendie et les pratiques de gestion des incidents pour pouvoir conserver leur permis d'exploitation. Ces nouvelles exigences entraînent une demande accrue pour les outils et stratégies de gestion des risques.

Activités de fusion et acquisition

Le secteur des sciences de la vie continue de connaître d'importantes activités de fusion et acquisition, plusieurs entreprises canadiennes étant acquises par des sociétés étrangères. Ces activités de fusion et acquisition devraient se poursuivre tout au long de 2015.

PERSONNE-RESSOURCE :

GREG FISK

Directeur national du groupe d'expertise en soins de santé et sciences de la vie au Canada
1 416 349-4706
greg.c.fisk@marsh.com

Industrie manufacturière

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCES MARITIMES	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
FACULTÉS (MARITIMES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Il est probable que les manufacturiers continueront de profiter de la stabilité des tarifs en assurance de biens en 2015. Mais une réduction de la capacité d'assurance des biens des entreprises dans le secteur manufacturier est prévue, de même qu'une augmentation des franchises. On s'attend à ce que la tendance à la hausse se maintienne dans l'assurance de biens dans les zones exposées aux catastrophes; cependant, les assureurs en place souhaitent conserver les bons risques dans leur portefeuille et il se peut qu'ils offrent des tarifs plus favorables afin de conserver ces clients.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Concurrence accrue sur les marchés primaires

L'économie canadienne devrait continuer sa lente reprise en 2015. Toutefois, la concurrence accrue sur les marchés primaires pourrait occasionner une réduction des ventes des fabricants à l'étranger et aux États-Unis.

Attirer et retenir la main-d'œuvre

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui s'annonce présente un risque important

pour les manufacturiers canadiens. Une priorité critique pour les entreprises manufacturières est de remédier à la pénurie de main-d'œuvre en attirant des candidats qualifiés et en les fidélisant.

PERSONNES-RESSOURCES :

GAVIN WINDELER

Directeur national du groupe d'expertise en fabrication au Canada
1 416 349-4466
gavin.c.windeler@marsh.com

Industrie minière

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 0 % À 10 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
AVIATION	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
ASSURANCES MARITIMES	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
FACULTÉS (MARITIMES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Depuis octobre 2013, quatre accidents environnementaux hautement médiatisés ont touché le secteur de l'exploitation minière en Amérique du Nord, dont trois ont eu lieu au cours de l'été 2014. Par conséquent, les assureurs exigent des renseignements de souscription plus détaillés, particulièrement en ce qui a trait aux installations de stockage de résidus miniers.

La concurrence sur le marché de l'assurance des biens des entreprises pour les risques miniers, ainsi qu'une bonne année en ce qui a trait aux sinistres, devrait permettre de garder les prix relativement faibles en 2015. Pour l'assurance responsabilité civile, la surveillance accrue en matière d'assurance environnement pourrait donner lieu à des libellés de police et à des modalités de garantie plus rigoureux. Toutefois, nous ne prévoyons pas de hausses de tarifs.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Maîtrise des coûts et discipline en matière de capital

La baisse de rentabilité du secteur minier amènera les assureurs à se demander si les exploitants baissent leur garde et leurs dépenses en matière de prévention des sinistres et de pratiques exemplaires.

Baisses de coût des produits de base

La baisse de valeur de l'assurance perte d'exploitation entraînera une baisse des primes souscrites.

Licences nationales, sociales et environnementales

À cause du contexte d'incertitude et d'instabilité qui règne dans un grand nombre d'endroits du monde, les sociétés minières auront de la difficulté à obtenir de l'assurance pour leurs risques politiques, de terrorisme, environnementaux et d'autres types d'assurance semblables.

PERSONNES-RESSOURCES :

ANDREW KWOK

Directeur national, Industrie minière
1 604 443-3588
andrew.c.kwok@marsh.com

Électricité et services publics

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
BRIS DE MACHINES	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

En 2014, le marché a continué de connaître une légère pression à la hausse pour les tarifs de l'assurance de dommages. Les assureurs ont exigé de meilleurs renseignements de souscription dans certains cas, notamment concernant la construction et la sécurité des barrages, la gestion des cas de responsabilité civile liée à la pollution et la planification de la gestion de crise et de la reprise après sinistre.

Dans l'ensemble, la conjoncture du marché pour les risques des entreprises d'électricité et de services publics devrait demeurer stable en 2015, notamment en ce qui a trait à la capacité disponible,

aux tarifs, à la rétention de risques et à l'appétit pour le risque. Les assureurs sélectionneront et renouvelleront les risques avec de plus en plus de soin. Cependant, compte tenu des changements climatiques, les risques de catastrophes naturelles et le vieillissement des infrastructures ont une incidence sur les résultats de souscription.

Cette surveillance accrue s'avérera surtout pour les risques comprenant une exposition aux tremblements de terre en Colombie-Britannique.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Risques liés à l'utilisation d'Internet

Les organismes de réglementation et les souscripteurs d'assurance devraient augmenter l'attention qu'ils portent aux risques liés à l'utilisation d'Internet (cyberrisques) en ce qui a trait aux entreprises d'électricité et de services publics. Nous prévoyons qu'ils voudront obtenir la confirmation que les générateurs, transmetteurs et distributeurs d'électricité ont évalué leur vulnérabilité aux cyberattaques, mis en œuvre des stratégies d'atténuation et démontré leur conformité aux normes réglementaires applicables.

Infrastructures vieillissantes

En raison de la détérioration inexorable des installations de production et de transmission d'électricité, des investissements considérables ont déjà dû être faits dans des projets de nouvelle construction et de remise en état, ce qui devrait stimuler la concurrence sur le marché des assurances. Par conséquent, la souscription technique deviendra de plus en plus importante qu'au cours des récentes années.

Catastrophes et changements climatiques

La fréquence et la gravité accrues des sinistres attribuables aux risques de catastrophes et aux changements climatiques entraîneront des franchises plus élevées et un resserrement de la capacité de souscription. Les assureurs voudront obtenir de meilleures garanties quant au niveau de tolérance plus élevé des installations d'électricité et de services publics pour résister à de tels événements.

PERSONNE-RESSOURCE :

STEVEN BESWICK

Directeur national du groupe d'expertise en électricité et services publics au Canada
1 416 868-8878

Steven.Beswick@marsh.com



protection contre les risques d'abus dans le domaine des organismes publics et de l'éducation.

Organismes publics et éducation

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Risques liés à l'utilisation d'Internet

Les organismes publics et les établissements d'enseignement sont dépendants des réseaux technologiques de plus en plus élaborés qu'ils développent. Par conséquent, les risques d'atteinte à la sécurité et à la confidentialité des données continuent d'augmenter en importance, particulièrement en ce qui a trait à la propriété intellectuelle, à la réglementation des soins de santé, au vol d'identité et à d'autres risques personnels ou découlant d'un tiers.

Changements climatiques

Les organismes publics et les établissements d'enseignement situés dans des régions exposées aux catastrophes naturelles connaissent une hausse du nombre de demandes d'indemnisation, ce qui entraîne des franchises plus élevées et pourrait entraîner des hausses de tarifs ou une réduction de la capacité disponible en 2015.

Infrastructures vieillissantes

Le financement public des organismes publics complique l'apport d'améliorations ou d'expansions aux infrastructures, surtout dans la sphère municipale, ce qui a eu une incidence sur la gravité des demandes d'indemnisation liées aux changements climatiques.

PERSONNE-RESSOURCE :

ANDREW GREEN

Directeur national du groupe d'expertise en organismes publics et éducation au Canada
1 416 349-6660
andrew.r.green@marsh.com

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	BAISSE DE 0 % À 10 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCES MARITIMES	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
FACULTÉS (MARITIMES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Colombie-Britannique et dans les zones exposées aux inondations et aux tempêtes de vent. L'agrégation limite actuellement la capacité des zones exposées aux catastrophes, mais des tarifs et conditions concurrentiels sont encore disponibles.

Certains historiques de sinistres au titre de l'assurance de dommages, particulièrement dans la sphère municipale, ont eu pour effet de pousser à la hausse les primes et les niveaux de rétention. L'analyse actuarielle est devenue une composante cruciale du processus de souscription des assureurs.

Le marché de Londres fixe des prix concurrentiels pour l'assurance de première ligne au Canada par opposition à l'assurance complémentaire, et nous continuons de voir de nouveaux assureurs arriver sur le marché canadien de l'assurance de dommages. Les assureurs européens commencent à augmenter leur part du marché canadien dans ce secteur.

Par ailleurs, nous observons une nouvelle tendance vers l'élargissement de l'offre d'assurance des cyberrisques, ainsi qu'un ajout limité de ces risques aux polices d'assurance responsabilité civile générale. Il continue d'être difficile d'obtenir la

Immobilier

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Le marché de l'assurance des biens des entreprises non exposées à des risques catastrophiques devrait demeurer concurrentiel en 2015, étant donné l'abondante capacité de souscription.

À la suite des sinistres causés par des inondations au Canada, les assureurs de biens continuent d'emprunter une approche plus prudente en ce qui concerne le risque d'inondation. Ils souscrivent les risques exposés aux inondations après un examen plus minutieux et cherchent à appliquer des montants de franchise plus élevés ou, dans certains cas, des pourcentages de franchise pour les propriétés situées dans des zones perçues comme inondables.

Les assureurs environnement des États-Unis, dont certains peuvent avoir établi des bureaux au Canada, aideront à contrer une certaine part de la récente tendance de souscription plus prudente observée chez d'autres assureurs.

Dans l'ensemble, le marché d'assurance des risques immobiliers devrait demeurer stable tout au long de 2015. Cependant, les entreprises qui n'usent pas des pratiques exemplaires en matière de gestion des risques et celles qui ont un rapport sinistres-primaires élevé connaîtront probablement des hausses de tarifs.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Changements climatiques

Les sociétés immobilières situées dans des régions exposées aux catastrophes naturelles connaissent une hausse du nombre de demandes d'indemnisation, ce qui entraîne des franchises plus élevées et pourrait entraîner des hausses de tarifs ou une réduction de la capacité disponible en 2015.

Exploitation de friches industrielles

Compte tenu de la fréquence accrue des demandes d'indemnisation liées au développement de friches industrielles, les assureurs deviennent plus prudents pour accepter de souscrire. Les modalités de garantie accordées par certains nouveaux venus sur le marché pourraient contribuer à atténuer cette tendance.

Risques liés à l'utilisation d'Internet

L'augmentation des sinistres résultant de cyberattaques et d'atteintes à la confidentialité, s'ajoutant à la sensibilisation accrue quant au fait que les cyberrisques s'étendent à bien plus qu'aux technologies de l'information classiques, devrait avoir pour effet d'accroître le nombre d'acheteurs sur le marché de l'assurance des risques liés à l'utilisation d'Internet.

PERSONNE-RESSOURCE :

NEIL GILBERTSON

Directeur national du groupe d'expertise en immobilier au Canada
1 416 349-6656
neil.gilbertson@marsh.com



Commerce au détail ou en gros

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
BIENS (EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
BIENS (NON EXPOSÉS À DES RISQUES CATASTROPHIQUES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RISQUES DIVERS DE PREMIÈRE LIGNE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCE DE DOMMAGES COMPLÉMENTAIRE	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
VOLS ET DÉTOURNEMENTS	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
ASSURANCES MARITIMES	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %
FACULTÉS (MARITIMES)	STABLE : DE MOINS 5 % À PLUS 5 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

Dans l'ensemble, les conditions du marché de l'assurance pour les secteurs du commerce de détail et de gros ont été stables en 2014. Les entreprises connaissent des augmentations de franchises dans les zones exposées aux catastrophes et dans certains secteurs géographiques. Toutefois, étant donné l'abondance de capacité, et la concurrence aidant, on peut s'attendre à ce que la plupart des entreprises se voient offrir des conditions de renouvellement favorables. Les entreprises ayant des propriétés dans des zones exposées aux catastrophes peuvent s'attendre à des réductions de capacité et à une augmentation des franchises.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Atteintes à la protection des données

Après plusieurs incidents hautement médiatisés d'atteinte à la sécurité des données, survenus en 2014, les assureurs accordent une grande attention aux procédures des détaillants en matière de cyberrisques. Par conséquent, les détaillants pourraient subir des hausses de tarifs pour leur assurance des cyberrisques.

Gestion des sinistres

Le nombre de sinistres continuant d'augmenter dans les secteurs du commerce en détail et en gros, tout

comme augmentent les frais juridiques, les assureurs seront à la recherche de primes plus élevées afin de compenser leurs coûts.

Croissance à l'échelle internationale

Étant à la recherche de croissance, les détaillants canadiens cherchent des occasions d'affaires à l'échelle mondiale. Cette tendance changera le contexte des risques pour ces entreprises, tout en augmentant l'exposition et les exigences réglementaires.

PERSONNE-RESSOURCE :

KAREN MACDONALD

Karen MacDonald

Directrice nationale du groupe d'expertise en commerce de détail et en gros au Canada
1 416 349-4420

Transport et logistique

CONDITIONS DU MARCHÉ DES ASSURANCES

GARANTIE	CHANGEMENT DE TARIFS T4 2014
TRANSPORT ET PARCS AUTOMOBILES	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %
TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR CAMION	AUGMENTATION DE 0 % À 10 %

Ces chiffres représentent le changement de tarif typique au renouvellement (profil de risque moyen ou correct).

Commentaires à propos du marché

En général, le marché de l'assurance des parcs automobiles voués au transport devrait continuer de réclamer des hausses de primes annuelles de 2 % à 10 % à court terme. La capacité demeure abondante sur le marché de l'assurance automobile de première ligne et sur les marchés complémentaires ou excédentaires, y compris pour les clients ayant une forte exposition à des risques aux États-Unis. L'augmentation additionnelle de la capacité d'assurance observée devrait empêcher les assureurs pris individuellement de tenter d'imposer de façon soutenue des hausses de tarifs en 2015 aux entreprises qui ont un bon rapport sinistres-primes, particulièrement lorsque le renouvellement se fait dans un contexte de concurrence.

Les captives étrangères d'assurance de groupe continueront à se développer et à cibler le marché des bons risques de parcs automobiles. Par ailleurs, la télématique et l'assurance à l'utilisation devraient bientôt faire leur entrée sur le marché canadien de l'assurance des parcs automobiles, amenant la possibilité de rajuster les

primes d'un parc automobile en fonction de ses données sur la performance de conduite routière.

TENDANCES CONCERNANT LES RISQUES

Pénurie de chauffeurs

Confrontée à des défis démographiques et régionaux, l'industrie canadienne du transport continue d'être affectée par la pénurie de chauffeurs qualifiés. Des facteurs comme le vieillissement de la main-d'œuvre, le déséquilibre hommes-femmes et la concurrence de la part d'autres secteurs d'activité ont eu une incidence sur le recrutement de chauffeurs et sur les initiatives de fidélisation. Le chauffeur de camion professionnel de l'avenir devra avoir une meilleure formation et un niveau d'instruction supérieur à celui du chauffeur d'aujourd'hui pour être en mesure de faire face à l'évolution des technologies dont sont munis les camions en vue d'améliorer la sécurité et la productivité.

Responsabilité civile des courtiers et expéditeurs transitaires

Les entreprises fournissant des marchandises sont mentionnées dans des poursuites en raison de négligence dans la sélection des transporteurs. Lorsqu'ils sélectionnent un transporteur, les expéditeurs doivent être en mesure de prouver qu'ils ont fait preuve de diligence – il ne suffit pas d'avoir en dossier une attestation d'assurance et un exemplaire de l'immatriculation du transporteur.

Responsabilité civile contractuelle

Les attentes en matière de responsabilité placées envers les intermédiaires maritimes et les sociétés de transport continuent d'augmenter, obligeant les entreprises qui font de la manutention de cargaisons à obtenir des montants de garantie plus élevés et des modalités d'assurance élargies pour satisfaire à ces obligations contractuelles. Lorsqu'il n'existe pas de couverture d'assurance offrant des modalités commercialement raisonnables, les entreprises doivent décider si elles peuvent accepter ou faire modifier un contrat, ou si elles doivent le refuser.

Traitement des sinistres

Les vols et les détournements demeurent des problèmes importants pour le secteur des transports et le secteur maritime, et avec le rapetissement des technologies et la valeur accrue des denrées alimentaires, la valeur exposée au cours de n'importe quel transport augmente. Comme les montants des demandes d'indemnisation augmentent, les souscripteurs pourraient adopter une ligne plus dure sur le plan des limitations de garanties et solliciter plus souvent les conseils d'avocats en matière d'assurance.

PERSONNE-RESSOURCE :

SCOTT COBER

Directeur national du groupe d'expertise en transports du Canada
1 905 575-4641
scott.cober@marsh.com

À propos de Marsh

Marsh est un chef de file mondial du courtage d'assurances et de la gestion des risques. Marsh aide ses clients à prospérer en définissant, en concevant et en mettant en place des solutions novatrices et propres à leur domaine d'activités afin de leur permettre de gérer efficacement les risques. Marsh emploie environ 27 000 personnes qui travaillent en collaboration pour donner satisfaction à des clients présents dans plus de 130 pays. Marsh est une filiale en propriété exclusive des Sociétés Marsh & McLennan (NYSE : MMC), groupe mondial de sociétés de services professionnels qui offrent à leurs clients des conseils et des solutions en matière de risques, de stratégie et de capital humain. Fortes de plus de 57 000 employés à l'échelle mondiale et d'un chiffre d'affaires annuel supérieur à 13 milliards de dollars, les Sociétés Marsh & McLennan sont également la société mère de Guy Carpenter, chef de file mondial des services de gestion des risques et intermédiaire en réassurance, de Mercer, important fournisseur mondial de services-conseils en gestion des talents, soins de santé, retraite et investissements et d'Oliver Wyman, un des principaux cabinets mondiaux de services-conseils en gestion. Suivez Marsh sur Twitter @MarshGlobal ou sur LinkedIn, Facebook et YouTube.



Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le bureau de Marsh de votre région ou consultez notre site Web sur www.marsh.ca.

Marsh Canada Limitée
www.marsh.ca

MARSH EST UNE DES SOCIÉTÉS MARSH & MCLENNAN, TOUT COMME GUY CARPENTER, MERCER ET OLIVER WYMAN.

Le présent document et les recommandations, données d'analyse ou avis délivrés par Marsh (collectivement, l'« analyse ») ne constituent pas des conseils sur une situation personnelle, et ne doivent pas servir de fondement en ce sens. Ce document contient des renseignements confidentiels et exclusifs à Marsh et il ne peut en aucun cas être transmis à un tiers, notamment à d'autres producteurs d'assurance, sans l'accord écrit préalable de Marsh. Les énoncés concernant des questions d'ordre actuariel, fiscal, comptable ou juridique sont fondés uniquement sur notre expérience en tant que consultants en matière de risque et d'assurance et ne doivent pas être considérés comme étant des conseils de cet ordre, conseils que vous devriez obtenir auprès de vos propres conseillers professionnels dans ces domaines. Les modélisations, données d'analyse ou projections de tous genres sont assujetties à des facteurs d'incertitude inhérente, et l'analyse que Marsh en fait est susceptible d'être affectée de façon substantielle si les hypothèses, conditions, renseignements ou facteurs sur lesquels l'analyse est fondée sont inexacts ou incomplets ou s'ils viennent à changer. Les renseignements figurant aux présentes sont fondés sur des sources que nous jugeons fiables, mais nous ne formulons aucune déclaration ou garantie quant à leur exactitude. Sauf stipulation contraire dans une entente entre vous et Marsh, Marsh n'est aucunement tenue de mettre à jour l'analyse, et n'a aucune obligation envers vous ni qui que ce soit d'autre à l'égard de celle-ci ou de tout service rendu à vous ou à Marsh par une tierce partie. Marsh ne formule aucune assertion ou garantie en ce qui concerne l'application du libellé des polices ou la situation financière ou la solvabilité d'assureurs ou de réassureurs. Marsh ne donne aucune garantie quant à la disponibilité, au coût ou aux modalités d'une couverture d'assurance.

© 2015 – MARSH CANADA LIMITÉE ET SES PERMETTANTS. TOUS DROITS RÉSERVÉS.
COMPLIANCE C150101ET USDG8021F